



## testament de mon arrière grand-mère

Par **boobiz**, le **24/10/2011** à **19:53**

bonjour,  
passionnée de généalogie, j'ai cherché les traces de mon arrière grand-mère pendant presque 10 ans .  
elle a accouché en 1921 à angouleme de mon grand-père, l'a reconnu en lui donnant son nom et l'a confié à un orphelinat le lendemain de sa naissance en disant qu'elle viendrait le récupérer ultérieurement . bien entendu, elle n'ai jamais revenu le chercher . j'ai retrouvé sa trace, elle s'est mariée après la naissance de mon grand-père et a eu des enfants de son mari .  
ma question : est-il possible que lors de son testament (si elle en a fait un) elle est laissée à son notaire une lettre ou des informations concernant mon grand-père ? est-il possible de retrouver un testament qui daterait de 1963 et avant (elle est décédée en 1923) et de pouvoir le consulter ? j'ai trouvé une partie de sa descendance maintenant âgée de plus de 75 ans qui refuse tout contact avec moi ...  
j'aurais juste voulu en savoir plus sur son histoire ...  
  
merci d'avance pour vos réponses .

Par **Claralea**, le **24/10/2011** à **21:52**

Bonsoir, elle est decedee en 1923 ou 1963 ?

Par **boobiz**, le **25/10/2011** à **09:35**

elle est décédée en 1963

Par **Domil**, le **25/10/2011** à **09:36**

Il faut retrouver le notaire chargé de la succession et le cas échéant son successeur. Voir à la chambre départementale des notaires